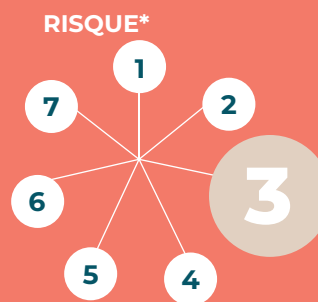


# ÉPARGNE ÉTHIQUE FLEXIBLE

Épargne Éthique Flexible est une SICAV ISR "multi-actifs" qui permet d'optimiser ses investissements selon les conditions et perspectives de marché.



LE PROFIL DU FONDS

## Épargne Éthique Flexible en bref...

- Une SICAV mixte ISR taux/ actions.
- Une allocation d'actifs mobile et réactive.
- Une SICAV investie dans les émetteurs les plus performants d'un point de vue ESG.

## Investir dans un fonds multi-actifs

C'est choisir un OPC dont l'exposition du portefeuille est en mesure de s'adapter aux conditions de marché et aux perspectives macroéconomiques. Ainsi, l'exposition aux marchés actions est forte en cas d'anticipation à la hausse de cette classe d'actifs. En cas contraire, la poche taux est privilégiée (obligations ou monétaire).

## Investir dans les émetteurs les plus responsables

C'est se doter d'un actif socialement responsable qui sélectionne et intègre les pratiques des entreprises et des États les plus vertueux en matière d'environnement, social et de gouvernance (ESG). Cet enrichissement favorise et renforce l'analyse financière classique

pour tendre à favoriser la robustesse des performances à long terme.

## Poursuivre ce que nous faisons depuis 20 ans

Concilier la performance financière et la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance est depuis 20 ans notre cap de gestion au quotidien.

La transparence de notre processus d'investissement permet de favoriser une économie durable au service du financement d'entreprises responsables.

## S'appuyer sur un savoir-faire

La gestion du fonds s'appuie sur la recherche en allocation d'actifs d'Ecofi. Ce savoir-faire de plusieurs décennies permet au gérant de détecter des opportunités d'investissement qui ne sont pas toujours visibles dans l'analyse macroéconomique.

Le pilotage du risque permet de le répartir et d'apprécier la recherche de performance sur un horizon moyen



La performance des prochaines années se fera sur la capacité à analyser les émetteurs sous les angles financiers et ESG et à être réactifs et diversifiés dans les choix d'allocations."

**Miguel Rodrigues,**  
Gérant multi-actifs

Gérant depuis 2008

\*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso. Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs de la SICAV ou du gestionnaire.

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

### 1 Sélection des segments d'actifs

#### Allocation globale par classe d'actifs

- ▶ Prévisions économiques dans le cycle croissance/ inflation
- ▶ Prévisions des marchés (grandes classes d'actifs à horizon 6 mois)
- ▶ Identification des axes d'investissement

### 2 Sélection des supports d'investissement

#### Allocation d'actifs spécifique

- ▶ Choix des supports d'investissement ISR
- ▶ Intégration des contraintes (rating, pays, secteur, durée, volatilité)
- ▶ Constitution de portefeuilles modèles (par niveau de risque)

### 3 Construction du portefeuille

- ▶ Construction du portefeuille par briques d'allocation
- ▶ Pilotage des expositions du portefeuille dans le respect de l'allocation fondamentale
- ▶ Mise en oeuvre de la stratégie tactique (horizon 6 mois)

**Le filtre ISR Intensité 3 exclut ≈ 60% de l'univers d'analyse ESG.**



#### FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

## EXPOSITION DU FONDS

- L'exposition taux représentera 0% à 100% de l'actif du fonds. Une diversification des moteurs de performance est possible par le biais d'investissements à caractère spéculatif dits titres à haut rendement (maximum 20% de l'actif net).
- Fourchette de sensibilité : [-2 ; +7]
- L'exposition actions représentera 0% à 100% de l'actifs du fonds.
- Des investissements en actions de petites capitalisations (entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros) sont limités à 10% de l'actif net du fonds.
- La fraction du portefeuille investie en parts ou actions d'OPC éligibles à l'actif de la SICAV est limitée à 10% maximum de l'actif du fonds.

## + AVANTAGES

- Une allocation qui s'ajuste en fonction de l'environnement de marché
- Une gestion ISR qui renforce le contrôle des investissements
- Des outils de contrôle afin de répartir et d'apprécier quotidiennement le risque
- Une forte expertise en gestion "multi-actifs"

## ! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risques action, de taux et de crédit
- Risque de liquidité et risque de change
- Risque de contrepartie, gestion des garanties, durabilité
- Risque lié aux titres à haut rendement et/ou non notés et lié aux investissements en obligations convertibles,

## CARACTÉRISTIQUES

**Code ISIN :** Action I : FR0013242112 - Action P : FR0013234283 - Action H : FR0000097560

**Forme juridique :** SICAV - UCITS IV

**Classification SFDR :** Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

**Dépositaire / Conservateur :** CACEIS Bank France

**Valorisateur :** CACEIS Fund Administration

**Société de gestion :** Ecofi

**Date de création :** 11 août 1972

**Devise de valorisation :** Euro

**Zone géographique :** Zone Euro et/ou OCDE

**Indice de référence :** La politique de gestion étant discrétionnaire, l'orientation et l'exposition aux principaux risques de marchés peuvent varier de façon très significative

au fil du temps. La gestion financière est donc totalement déconnectée de tout indicateur de référence. Toutefois, l'indice de référence 50% EuroMTS 3-5 ans (clôture) et 50% EuroStoxx (clôture et dividendes nets investis) pourra servir d'élément de comparaison de la performance du fonds a posteriori

**Conditions de souscriptions/rachats :** Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1

**Valeur initiale de la part :** Action P : 100 euros - Action I : 50 000 euros - Action H : 15,24 euros

**Frais de gestion :** **Action P :** Directs : 1,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00% TTC maximum / **Action I :** Directs : 0,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00% TTC maximum / **Action H :** 0,80% TTC (maximum) de l'actif net - Indirects : 2,00% TTC maximum

**Commissions de souscription :** Non acquise (Action H) : 5,00% maximum et Acquise (Action P et I) : Néant

**Commissions de rachat :** Néant

**Commissions de mouvement :** 0,1196% TTC maximum sur les actions traitées en direct

**Commissions de surperformance :** 20% TTC de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de comparaison

## CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

**Document non contractuel.** Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr). Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

**GROUPE CREDIT COOPERATIF**



REP Papers n° FR308133\_035AMF